

CONSEILS PRATIQUES

Les Clérimois a été érigé en commune en 1888 à partir de deux hameaux, l'un dépendant de Chigy à l'ouest et l'autre de Foissy à l'est.

LA CHAPELLE SAINT-LÉONARD

La première mention de la chapelle date du 15 septembre 1637. C'est une desserte relevant du seigneur de la Tournerie.

La chapelle possédait une statue en bois de son patron représenté en costume monacal tenant un livre à la main. C'était en effet un ermite limousin du VI^{ème} siècle.

De tout temps, les curés ont baptisé, marié et inhumé à Saint-Léonard mais les actes étaient écrits sur les registres paroissiaux de Foissy.

ET POUR EN SAVOIR PLUS ...



Sur la Communauté de communes

Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé  et porte le n°2.

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à : contact@vanne-et-othe.com

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route. Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
Attention aux feux de friches.
Restez sur les sentiers délimités.
Passez à distance des animaux.
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.
La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



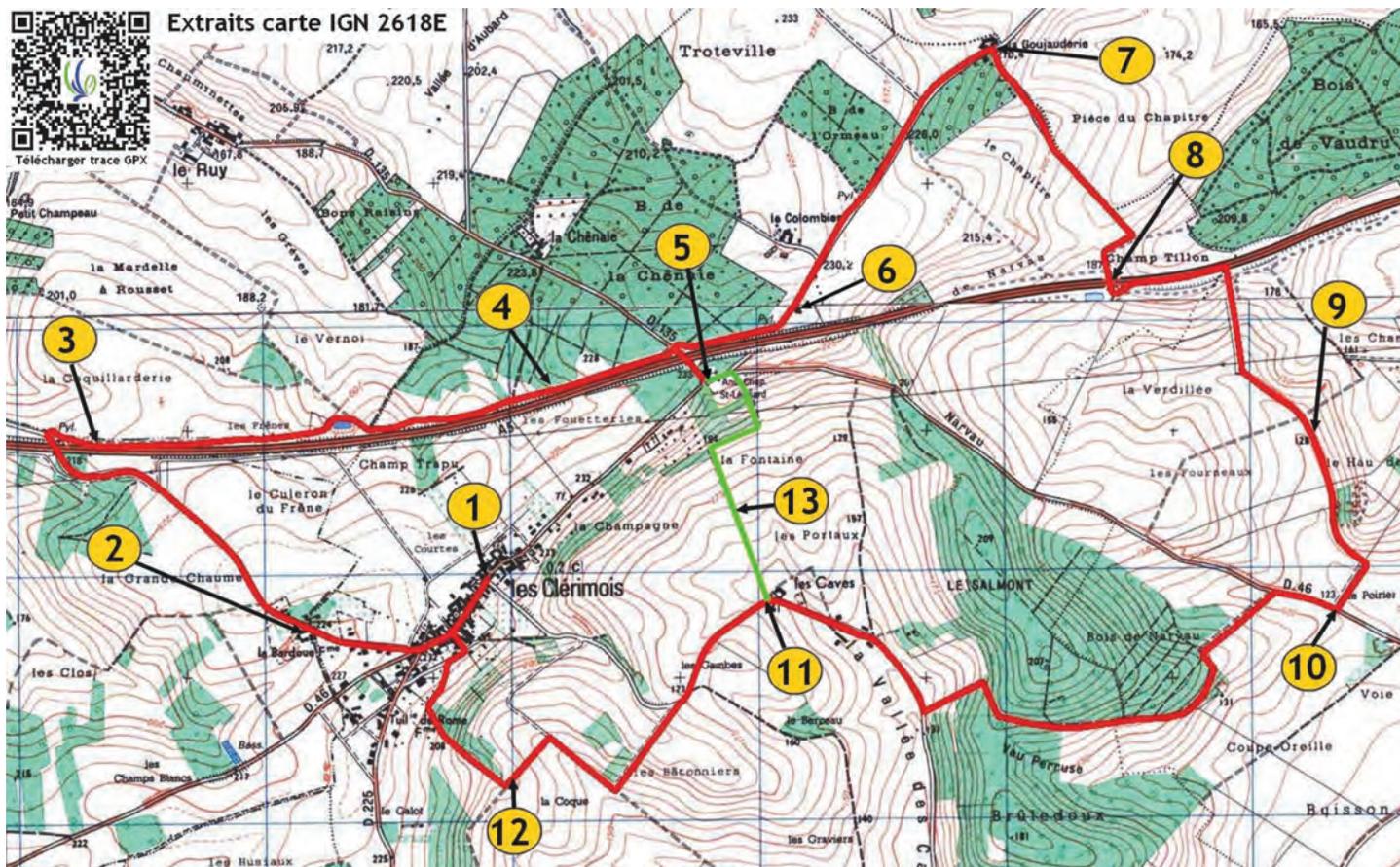
PROMENADE - RANDONNÉE N° 2
AUTOUR DE LES CLÉRIMOIS



Départ et retour : Parking au centre du village de Les Clérimois



Longueur du circuit : 16,2 km
Durée pedestre : 5 h
Dénivelé : 179 m



Possibilité de se garer au centre du village, en face de l'Ecole, sinon, tout le long de la rue principale côté pair.

1 CENTRE DU VILLAGE

Suivre la Grande Rue en direction de Fontaine la Gaillarde. Présence d'un puits d'environ 100 mètres de profondeur. À la patte d'oie, prendre la route à droite.

2 HAMEAU DE LA BARDOUE

Les habitations dépendent de Fontaine la Gaillarde. Ancienne tuilerie avec son séchoir à briques sur le chemin ombragé à droite.

3 CONTINUER TOUT DROIT SUR LA ROUTE GOUDRONNÉE

Prendre à droite après le pont de l'autoroute.

4 LONGER L'AUTOROUTE

La construction de l'autoroute a permis de mettre à jour des bas-fourneaux, servant à la fabrication du fer et datant du début de l'ère chrétienne. Un exemplaire est visible au musée de Sens.

5 FORÊT DE LA CHÉNÉE

À l'intersection avec la route de Voisines, traverser le pont de l'autoroute pour voir la chapelle Saint-Léonard, ancienne église communale livrée à la dégradation par le temps et les hommes. La première mention de la chapelle date de 1637. Repasser le pont de l'autoroute et tourner à droite pour continuer à le longer.

6 ANCIEN RADIOGONIOMÈTRE SUR LA DROITE

Il servait à guider les avions. Tout le monde, aux Clérimois, l'appelait le radar. Construit dans les années 50 et occupé par des militaires pendant quelques années. Il a été vendu aux enchères et transformé en maison d'habitation. Sur la gauche, la ferme du Colombier. Continuer sur la route.

7 FERME DE LA GOUJAUDERIE

En face de la ferme, prendre le chemin en pente sur la droite.

8 PASSAGE SOUS L'AUTOROUTE

Qui permet la traversée des engins agricoles. Continuer à longer l'autoroute. Superbe point de vue sur la Vallée de la Vanne et le Pays d'Othe.

9 FOISSY SUR VANNE

Continuer sur le chemin qui descend. On passe alors sur la commune de Foissy-sur-Vanne devant une marnière à gauche.

10 INTERSECTION ROUTE DE FOISSY

Tourner à droite puis prendre le premier chemin à gauche. Traverser le bois de NARVEAU. (Très belle vue sur Les Caves et Les Clérimois). À la sortie, tourner à droite et remonter la route goudronnée jusqu'au prochain hameau.

11 LES CAVES

Principal hameau des Clérimois. À la sortie des Caves, quitter la route pour prendre, à gauche, le chemin en pente.

12 EN CHEMIN VERS LES CLÉRIMOIS

À la deuxième intersection, prendre à gauche. Au milieu des champs, une dalle en béton recouvre le puits qui a alimenté la commune en eau jusqu'en 1966. Le débit n'étant plus suffisant, son utilisation a été abandonnée après la mise en service du nouveau réseau et du nouveau château d'eau. À la troisième intersection, prendre à droite le chemin herbeux, en pente qui permet de remonter vers le village. Passer devant le chalet, vous êtes sur le chemin des vignes. Tourner à gauche, chemin de la Grosse Montagne et revenir au parking.

13 RACCOURCI VERS LES CAVES (11) (VARIANTE)

Permet de couper le circuit et de rejoindre directement Les Caves (boucle de 9,1 km au total).